

Le 06 Décembre 2018 :

**Avec la CGT Pénitentiaire,
CAP vers la catégorie B !!!**

Depuis plus de 18 ans, la CGT Pénitentiaire revendique la revalorisation statutaire en catégorie B pour les personnels du corps d'encadrement et d'application (CEA). Elle était d'ailleurs la seule organisation syndicale représentative à demander une telle reconnaissance pour l'ensemble des personnels de ce corps. Après avoir été longtemps isolée sur cette revendication, la CGT Pénitentiaire est aujourd'hui rejointe par d'autres organisations syndicales, qui ont enfin « ouvert les yeux » sur une reconnaissance souhaitée par la majorité des personnels de surveillance.

Bien plus qu'une sophistication syndicale de notre part, notre réflexion se nourrit du constat unanimement partagé d'un personnel de surveillance délaissé, méprisé, relayé à des fonctions de porte-clefs et qui souhaite évoluer.

Alors que notre corps ne parle plus que d'une revalorisation à laquelle aucune évolution statutaire antérieure n'a su y répondre, la CGT Pénitentiaire ne saurait se satisfaire de quelques saupoudrages budgétaires, souvent en destination de quelques élitistes, condamnant de fait la grande majorité des personnels du corps d'encadrement et d'application à la stagnation en catégorie C.

**Toutes les précédentes réformes statutaires, dont la dernière en date,
ont été contre-productives pour les surveillants !!!**

Le mouvement historique de janvier dernier a permis de mettre en exergue le manque de reconnaissance et les difficultés quotidiennes vécues par toute une profession lors de l'exercice de leurs missions.

**Comme pour le 1/5^{ème} à son époque, la catégorie B est portée aujourd'hui majoritairement
sur le terrain, n'en déplaie à certains !!!**

Il est grand temps que le devenir des personnels pénitentiaires change, et que notre administration prenne enfin en compte les légitimes revendications portées par les agents en ce début d'année.

Ce changement doit passer par une refonte de notre métier et une revalorisation de l'ensemble du corps d'encadrement et d'application, incarné, en autres, par le passage en catégorie B.

Pour une réelle évolution de notre métier, de nos missions et de nos salaires :

Le 6 décembre 2018,

Tous ensemble, changeons la donne !

En votant la CGT Pénitentiaire, CAP vers la catégorie B...

Montreuil, le 22/10/2018



Le 6 Décembre 2018, Votez la CGT Pénitentiaire!!!